

COMMUNE DE LEZAY (Deux-Sèvres)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

Le vingt-quatre du mois d'avril deux mil vingt-quatre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Lezay, dûment convoqué en date du 18 avril deux mil vingt-quatre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie de LEZAY, sous la présidence du Maire, Monsieur Olivier GAYET.

Nombre de conseillers en activité : 19
Quorum : 10
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 15

Présents : Bernard BARILLOT, Camille BILLARD, Frédérique BINET, Gérard BLAVETTE, Didier DESPRETZ, Olivier GAYET, Olivier GEMOT, Yannick GIRARD, Pamela LUCAS, Patrick MORIN, Jacqueline QUINTARD-MELOUKI, Sébastien SUIRE et Michaël TRIBOT.

Absents excusés : Philippe BERLAND (qui donne pouvoir à Yannick GIRARD) et Élisabeth MARCHAND (qui donne pouvoir à Jacqueline QUINTARD-MELOUKI).

Absentes : Claire FAUCON, Cindy LARMOYER, Nicky MARESCOT et Amandine PARVAUD.

Secrétaire : Pamela LUCAS.

Liste des délibérations examinées

Approbation à l'unanimité du Procès verbal de la précédente séance du Conseil Municipal.

Ligne de trésorerie de 100 000 € auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Charente-Maritime-Deux-Sèvres	Délibération adoptée à l'unanimité
Subventions 2024	Délibération adoptée à l'unanimité
Autorisation de réalisation des travaux situés rue de Melle pour l'enfouissement coordonné dans le cadre des programmes du Syndicat Intercommunal d'Energies des Deux-Sèvres (SIEDS)	Délibération adoptée à l'unanimité
Dispositif argent de poche – reconduction du dispositif pour 2024	Délibération adoptée à l'unanimité
Marché forain de Lezay – avenant n° 1 au règlement intérieur	Délibération adoptée à l'unanimité
Convention de partenariat avec la Société Protectrice des Animaux - Stérilisation des chats errants dans les lieux publics de la commune - Année 2024	Délibération adoptée à l'unanimité
Adhésion du Syndicat d'eau de LEZAY au Syndicat pour l'Etude et la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la Desserte en eau potable du sud Deux-Sèvres (SERTAD) pour la compétence eau potable	Délibération adoptée à la majorité

Affiché le 29 avril 2024
Le Maire, Olivier GAYET

